



Appel à projets en faveur des aidants

Bonjour,

Avec l'**augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus**, et l'allongement de la durée de vie, le nombre de personnes dépendantes va connaître une inflation importante dans les prochaines décennies. Cette **évolution démographique**, conjuguée au souhait pour les personnes de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible, conduit les organismes de protection sociale à mettre en commun leurs moyens pour faciliter la mise en place de solutions adaptées. Le **Programme Inter-régimes de Prévention (PRIP)** propose déjà à l'ensemble des seniors un éventail d'offres sur le **Bien vieillir au domicile**.

Parallèlement, les **aidants familiaux** jouent un rôle quotidien essentiel dans le maintien à domicile des plus dépendants, au prix de leur propre santé tant physique que psychologique. De plus, ils souffrent bien souvent d'une **rupture du lien social**.

Les caisses de retraite, constituées de la Carsat Aquitaine et des MSA de la Gironde, de Dordogne-Lot et Garonne et Sud Aquitaine, souhaitent travailler avec les acteurs locaux afin d'apporter un **appui financier aux initiatives qui permettront un soutien aux aidants**. Le but est de **soutenir les projets tournés vers la prévention et/ou la prise en charge des aidants en Aquitaine**.

Pour ce faire, la concertation de nos organismes en inter régimes a permis de définir les actions éligibles listées ci-dessous :

- Les actions d'information et de sensibilisation : conférence, forum, réunion collective, journée d'information...
- Les formations.
- Le soutien psychologique individuel et/ou collectif : groupe de paroles, café des aidants...
- Les actions d'accompagnement individuel et/ou collectif : aide à la vie quotidienne, aide administrative, activités de loisirs ou de vie sociale (sorties, visite de bénévoles à domicile...), ateliers de bien-être/détente, artistiques ou culturels...
- Les actions de répit : week-ends, séjours de vacances, heures de répit mises en œuvre par une Plateforme de répit, halte répit...
- Les actions expérimentales d'ingénierie innovation sociale ou repérage des aidants, susceptibles d'être essaimées sur d'autres territoires.

Pour en savoir plus, **consultez l'appel à projets Aide aux Aidants 2026** en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Je consulte l'appel à projets

Plusieurs dates limites de dépôt des dossiers sont possibles : samedi 31 janvier et vendredi 31 juillet 2026.

Pour tout renseignement, contactez Elisabeth BOCQUET au 07 87 98 81 51 ou par mail : actions.collectives@carsat-aquitaine.fr.

N'hésitez pas à diffuser cet appel à projets aux membres de votre réseau de partenaires.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, cliquez sur [Se désinscrire](#)

Conformément au droit à la protection des données, vous disposez de droits sur vos données personnelles (d'information, d'accès, de rectification, de limitation et, dans certains cas, d'effacement, d'opposition, de retirer votre consentement, de portabilité, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé et de donner des directives sur le sort de vos données après votre mort). Vous pouvez les exercer auprès du Délégué à la protection des données (DPO) de votre caisse de retraite de rattachement. Pour plus d'information et retrouver les coordonnées des DPO, rendez-vous sur lassuranceretraite.fr rubrique « Informatique et Libertés ». Si vous estimez, après l'avoir contacté que vos droits ne sont pas appliqués, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.